



Aide > Contact et réclamations > Bagages manquants

J'ai perdu un objet personnel, que dois-je faire?

Objet perdu à bord

Si vous avez perdu un objet personnel à bord de nos avions ou dans la navette à l'arrivée de l'une de nos escales, vous pouvez vous rendre au comptoir bagage de Transavia. Vous pouvez également nous contacter et déclarer la perte de votre objet via notre formulaire dédié.

Objet perdu à l'aéroport

Si vous avez perdu un objet personnel à l'aéroport, vous pouvez vous adresser au service des objets trouvés de l'aéroport. Si vous ne vous trouvez plus à l'aéroport, consultez les coordonnées ci-dessous. N'oubliez pas que Transavia n'est pas responsable des objets personnels oubliés à bord ou perdus à l'aéroport.

• Pour des vols vers Orly:

En savoir plus

• Pour des vols vers Bordeaux :

En savoir plus

• Pour des vols vers Lyon:

En savoir plus

• Pour des vols vers Marseille :

En savoir plus

• Pour des vols vers Montpellier :

En savoir plus

• Pour des vols vers Nantes :

En savoir plus

• Pour des vols vers Nice :

En savoir plus

Pour des vols vers Toulouse :

En savoir plus